



Année internationale de la diversité biologique
www.cbd.int/2010

Automne 2010

Disponible en ligne www.apcor.ca

LA NATURE PROTÉGÉE À JAMAIS

135 hectares protégés à perpétuité grâce à de nouvelles servitudes de conservation et de nouvelles réserves naturelles

Le 21 juillet dernier, une vaste propriété de 56 ha, appartenant à M. Richard H. Price, recevait le statut de réserve naturelle en milieu privé. Désormais connue sous le nom de Réserve naturelle Price Woods, ce territoire abritant de nombreux milieux humides est situé à Foster dans la municipalité de Lac-Brome et sera désormais protégé à perpétuité. On sait que ce territoire est fréquenté par la salamandre à quatre orteils, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec et que deux espèces de fougères à statut particulier, la matteucie fougère-à-l'autruche et la dryoptère de Clinton, y poussent.



Guy Lizotte (ACA), avec Mr. & Mrs Stanger

À Magog, c'est la propriété de Monsieur et Madame David E. Stanger qui portera désormais le nom de Réserve naturelle Thomas-Boyd-Stanger, en mémoire de leur fils. « Nous tenions absolument à préserver le milieu humide que nous apercevons de notre maison et éviter que certains éléments du paysage soient éventuellement touchés ou modifiés », nous a dit Monsieur Stanger. La réserve a été instaurée sur un terrain de 2,35 ha constitué d'un milieu humide et de forêts : on y trouve notamment le noyer cendré, espèce en voie de disparition selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC).

À la fin août, Madame Simone Lanctôt a accordé une servitude de conservation à perpétuité sur un terrain de 64 ha, en faveur de la Fiducie foncière mont Pinacle. Ce terrain, situé à

Frelighsburg dans un secteur jugé prioritaire pour le maintien du caractère sauvage et de l'état naturel de la région du mont Pinacle, est boisé et la biodiversité y est particulièrement riche. On y trouve en effet six communautés forestières dont un écosystème forestier exceptionnel où plusieurs espèces à statut particulier telles que l'asaret du Canada, la matteucie fougère-à-l'autruche, l'adiante du Canada, la cardamine carcajou, l'ail des bois et la salamandre sombre du Nord ont été répertoriées. On note aussi la présence du noyer cendré (COSEPAC). Ce terrain restera donc à son état naturel et la propriétaire pourra restaurer le couvert naturel d'origine, là où d'anciennes plantations d'arbres l'avaient perturbé.



© Corridor appalachiien
Fleur d'ail des bois

À Bolton-Est, une des fondatrices de Conservation des vallons de la Serpentine (CVS), Madame Françoise Bricault, et son conjoint Monsieur Michel Cordeau, ont convenu d'accorder une servitude de conservation à perpétuité sur un terrain d'environ 13 ha comprenant huit communautés végétales et incluant des habitats aquatiques et des milieux humides. On a pu confirmer la présence de la paruline du Canada (COSEPAC), et de plusieurs autres espèces à statut particulier telles que la salamandre sombre du Nord, la grenouille des marais et l'utriculaire à bosse, toutes trois susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. À CVS, plusieurs dossiers de servitude de conservation sont en cours et une autre étape sera franchie sous peu en ce qui concerne la propriété Bricault-Cordeau, car « nous avons déjà entrepris les démarches pour obtenir le statut de réserve naturelle en milieu privé » a déclaré Madame Bricault.

Encore une fois, nous remercions sincèrement tous les propriétaires qui ont fait le choix d'assurer la conservation à perpétuité de ces terrains. Ces derniers ont pu être protégés grâce au financement du programme Partenaires pour la nature du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP).

INITIATIVES EN CONSERVATION

Memphrémagog Conservation Inc. (MCI) se joint au Corridor appalachiien

Une des particularités de Corridor appalachiien réside dans le partenariat avec ses membres affiliés - des groupes locaux de conservation. ACA travaille à l'échelle régionale, sur tout le « corridor appalachiien », alors que ses membres affiliés travaillent à l'échelle locale, sur une portion spécifique de ce grand territoire. Ce partenariat permet, notamment, d'optimiser les énergies et compétences de chacun des deux niveaux d'action et a comme résultat de littéralement catalyser la réalisation des actions de conservation dans la région. Il s'agit donc d'un bel exemple de relation synergétique!

MCI s'est récemment joint à Corridor appalachiien et devient ainsi le 13^{ème} organisme de conservation affilié participant à la stratégie commune de conservation sur l'ensemble du territoire. Cet organisme, riche d'une longue expérience et d'une grande crédibilité, assure la protection du lac Memphrémagog et de son bassin versant depuis 1967. Devant les pressions grandissantes qui s'exercent sur les milieux naturels de son territoire, « en cette année internationale de la biodiversité, MCI a développé un nouveau volet, celui de promouvoir la



conservation des milieux naturels dans le bassin versant du lac », nous dit Gisèle Lacasse Benoit, présidente bénévole de MCI.

La priorité est donc donnée à la conservation des milieux naturels et des espèces sauvages sur ce territoire de 1 800 km² (dont 512 km² en territoire québécois). MCI va solliciter la participation des propriétaires privés dont les actions conjuguées pourraient permettre la conservation à perpétuité du bassin versant. MCI compte rencontrer ces propriétaires intéressés et leur présenter une démarche qui pourrait se conclure par des ententes de conservation à perpétuité. Voilà où l'expertise de Corridor appalachiien présente un intérêt particulier, car elle permet d'accompagner ses membres affiliés dans les nombreuses démarches de conservation qu'ils entreprennent : planification et priorisation des actions de conservation, évaluations écologiques, accompagnement dans le processus de négociation des options de conservation, visas fiscaux etc.

Bienvenue à MCI et souhaitons que les nouvelles orientations de l'organisme permettent de belles réalisations en matière de conservation sur cette partie du territoire.

Pour plus d'information sur MCI : www.memphremagog.org ou : info@memphremagog.org



CALENDRIER

26 novembre 2010 SENTIERS DE L'ESTRIE, soirée annuelle Vins et Fromages à Sherbrooke. info@sentiersdelestrie.qc.ca

9 janvier 2011 SENTIERS DE L'ESTRIE, formation annuelle des accompagnateurs de randonnée pédestre. Pour information, contacter : marche@sentiersdelestrie.qc.ca

Calendrier 2011 Fondation de la faune du Québec.

Vous êtes invités à découvrir le magnifique calendrier 2011 de la Fondation de la faune du Québec sur leur site Internet : <http://www.fondationdelafaune.qc.ca/aide/calendrier/>

INITIATIVES EN CONSERVATION (suite)

Une étude sur le dindon sauvage...

Voilà déjà plusieurs décennies que le dindon sauvage fait un retour en force dans le sud du Québec, tant et si bien qu'on en autorise maintenant la chasse tous les printemps pour une période de 12 jours, à condition que les chasseurs aient suivi un cours et aient obtenu un permis spécifique.

Les dindons présents dans la région proviennent de l'expansion des populations dans les états de New York, du Vermont, du New Hampshire, ainsi qu'en Ontario. Afin d'éviter que cet oiseau ne disparaisse à nouveau à la suite d'une surchasse, des études tentent de mieux cerner les conditions de vie de l'espèce dans une région située à la limite nord de son aire de répartition et ainsi d'en assurer une meilleure gestion.

En janvier 2010, la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, ainsi que l'université Laval ont entrepris une étude portant spécifiquement sur l'habitat de ces dindons, leur survie hivernale et la reproduction des femelles. Cette étude s'est déroulée sur le territoire du Corridor appalachien et Aurélie Renard, biologiste et Maxime Lavoie, doctorant, y ont travaillé.

Pendant plusieurs semaines, Aurélie et Maxime ont appâté les dindons avec du maïs concassé, puis les ont capturés à l'aide de filets lancés par des roquettes déclenchées à distance. Vingt-deux mâles et trente-six femelles ont ainsi été pris et vingt ont été dotés d'émetteurs. Pour recueillir des données représentatives d'un territoire étendu, ils ont capturé cinq groupes distincts. Les dindons ont ensuite été pesés, mesurés et leur sexe a été déterminé. Des émetteurs radios à très haute fréquence (VHF) ont ensuite été installés



sur quatre mâles adultes, quatre femelles juvéniles et douze femelles adultes. Les manipulations ne duraient que quelques minutes et les oiseaux une fois relâchés s'envolaient rapidement vers les boisés.

Selon les premiers résultats, les mâles adultes pesaient en moyenne 8,42 kg et les femelles 4,45 kg. Les groupes de dindons observés

au cours de l'hiver, se sont dispersés au printemps et certains ont totalement quitté les habitats qu'ils avaient occupés en hiver. Un dindon a même parcouru une distance de 15 km ! L'arrivée de la saison de nidification peut expliquer ces déplacements : les femelles cherchent alors l'endroit idéal pour pondre leurs œufs et, en conséquence, effectuent de nombreux déplacements. Elles deviennent solitaires afin d'éviter que leur nid ne soit pillé. Les nids repérés étaient camouflés dans les ronces en bordure des champs ou en forêt.

Depuis le printemps, huit dindons sur les vingt munis d'émetteurs ont été retrouvés morts : six (un mâle et cinq femelles) ont été victimes de prédation, un a été chassé et le dernier est mort de maladie.

L'étude se poursuivra au cours des deux prochaines années. En novembre, de nouvelles captures auront lieu sur trois nouveaux sites. On prévoit munir 90 dindons de radios VHF et dix autres de GPS.

Le saviez-vous?... Le dindon sauvage peut courir à une vitesse de 19 km/heure et voler à une vitesse de 88 km/h lorsqu'il cherche à échapper au danger. Il se déplace habituellement en grattant et fouissant le sol et passe généralement la nuit perché dans les arbres pour fuir les prédateurs.

GROS PLAN SUR UNE ESPÈCE EN PÉRIL : L'ASTER DIVARIQUÉ

L'aster divariqué (ou aster à rameaux étalés, *Eurybia divaricata*), espèce peu commune au Québec où dix populations seulement ont été répertoriées, apparaît sur la liste des espèces menacées au Canada. Cette plante, qui est ici à la limite septentrionale de son aire de répartition, pousse dans des sols bien drainés ou sur des coteaux rocheux, dans des forêts de feuillus sèches et clairsemées.

Cette plante à floraison et à fructification automnales pousse en populations isolées, mais



© USDA-NRCS Plants Database

on craint qu'au Québec, même si elle ne fait pas l'objet d'un suivi strict, le nombre de populations viables ne soit en déclin: cela pourrait être dû à la destruction de leur habitat, au piétinement, à la présence des cerfs de Virginie qui s'en régaleront et au fait que la majorité des sites soient situés en terrains privés.

Mais bonne nouvelle ! Une collègue biologiste de Nature-Action Québec a découvert une nouvelle population d'aster divariqué dans les monts Sutton cet automne!

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS...

Vous êtes un passionné de la faune, vous aimez le plein air et auriez un peu de temps à nous consacrer au cours de l'hiver? Faites partie de notre équipe de pisteurs qui doit valider l'existence de certains corridors naturels !

Notre stratégie de conservation s'appuie sur une analyse à l'échelle du paysage et tient compte des noyaux de conservation, des zones tampons, des corridors naturels et des hotspots. Corridor appalachien, à l'aide de la géomatique, a identifié ces corridors naturels qui peuvent favoriser la dispersion de la faune et de la flore sur son territoire.

On sait que plusieurs espèces comme le pékan, l'ours noir, le lynx roux ou le couguar, qui utilisent le territoire de Corridor appalachien, ont une grande aire vitale et doivent avoir la possibilité de se déplacer d'un grand bloc forestier à un autre en empruntant ces corridors. Des corridors naturels potentiels ont été identifiés en fonction de critères précis identifiant des habitats naturels de qualité.

Il s'agit maintenant de valider ces tracés et de s'assurer que

la réalité soit conforme à nos hypothèses : il faut vérifier si les espèces fauniques à grand domaine vital utilisent véritablement ces corridors.

C'est là que vous pouvez intervenir... car nous avons besoin de repérer et d'identifier les traces d'animaux pendant la saison hivernale, le long des lisières boisées parallèles aux routes. Les séances de pistage seront réalisées ~48 heures après une chute de neige et uniquement lorsque les conditions climatiques seront favorables. Les pistes observées devraient permettre la constitution d'un bon échantillon sur les déplacements de la faune. Si vous possédez une certaine connaissance des traces de mammifères* et que vous êtes intéressés à nous aider à rassembler ces données, **communiquez avec Geneviève Bouthot**, technicienne en bioécologie qui coordonne ce projet, **au 450-242-1125**.

* Veuillez noter qu'un soutien technique pourra être apporté aux novices.



Corridor appalachien est un organisme de conservation sans but lucratif qui travaille à la protection des milieux naturels et de la biodiversité dans la région des Appalaches (sud-ouest des Cantons-de-l'Est), en collaboration avec des propriétaires privés, des groupes de conservation locaux et plusieurs partenaires régionaux et nationaux et internationaux.

Visitez notre site Internet : www.apcor.ca

Corridor Appalachien, 277, Ch. Knowlton
Lac-Brome (Québec) J0E 1V0
Tél.: (450) 242-1125 • info@apcor.ca

ISSN 1708-1645 • Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque et Archives nationales Québec

Corridor appalachien bénéficie du soutien financier du Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril d'Environnement Canada, de la Fondation de la faune du Québec, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (dans le cadre du programme Partenaires pour la nature), du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II) de la CRÉ de l'Estrie et de la CRÉ de la Montérégie Est, du Fonds de développement régional des ressources naturelles et le territoire de la Montérégie -Est, du U.S. Fish & Wildlife Service et de plusieurs fondations privées et autres partenaires.